

# Retour sur l'assemblée générale

## Cap Autonomie Santé : Nouvelles Perspectives et Engagements

Cap Autonomie Santé évolue ! Lors de sa récente Assemblée Générale Extraordinaire, l'association a franchi une étape en proposant des modifications statutaires majeures. Fondée en 2018, l'organisation s'est rapidement imposée comme un acteur incontournable dans le soutien aux personnes en perte d'autonomie, aux personnes handicapées et aux individus aux parcours de santé complexes.

La transformation du comité de gestion en un Conseil d'Administration est une décision audacieuse qui reflète la volonté de Cap Autonomie Santé d'intégrer davantage les usagers, les services sociaux et les nouveaux modes d'exercice coordonnés dans ses décisions. Cette évolution, accompagnée d'une révision du fonctionnement du Conseil d'Administration, promet un renforcement de l'inclusivité et de l'efficacité opérationnelle de l'association grâce à l'engagement et le soutien continus des membres, bénévoles, partenaires et salariés de Cap Autonomie Santé.

Au cours de cette AG, 13 administrateurs ont été élus puis en conseil d'administration 4 membres du bureau ont été élus jeudi 25 avril : présidente C. LEYRISSOUX, vice-président L. BARJONET, trésorière M-L ANDRE et secrétaire A. BENABES.

L'année écoulée a été marquée par des réalisations significatives, avec 1095 parcours coordonnés pour 1752 sollicitations, 232 rencontres partenariales et 52 groupes de travail organisés. De plus, la signature d'un nouveau contrat pluriannuel avec l'ARS et le conseil départemental pour les 5 prochaines années témoigne de la confiance renouvelée des autorités dans le travail de Cap Autonomie Santé.

L'arrivée d'Arnaud TONNELIER à la tête de l'association a également été soulignée lors de l'Assemblée, témoignant de son leadership et de son engagement envers l'innovation. Tout en exprimant sa gratitude envers Françoise Delaunay pour son précieux travail, Cap Autonomie Santé se tourne résolument vers l'avenir, animée par un esprit de progression et de transformation.

Les objectifs ambitieux pour les années à venir incluent la fourniture d'informations et d'orientations adaptées, la coordination territoriale, le renforcement des parcours de santé, le 3C et la promotion de la santé et de la prévention. Cette Assemblée Générale marque le début d'un nouveau chapitre passionnant pour Cap Autonomie Santé, tournant résolument les pages vers un futur d'engagement et d'innovation.

### Un tour d'horizon des activités 2023 pour les différents pôles :

Le **Pôle Parcours de santé**, a rappelé les principales missions : Information/orientation des professionnels sur les ressources du territoire dans le champ de l'autonomie, de la santé et du handicap, et l'apport d'un soutien aux professionnels dans l'accompagnement de situations complexes à domicile. Une activité en constante augmentation par son nombre de sollicitations.

La **Coordination territoriale de santé**, a rencontré 232 partenaires et participé à 52 groupes de travail.

Dans le cadre de l'appui aux pratiques professionnelles, 8 Comités de Situations Complexes ont été organisés par Cap Autonomie Santé sur Lanester et Quimperlé. Ces Comités sont ouverts à tous les professionnels des champs sanitaire, social et médico-social pour échanger autour de situations complexes qu'ils vivent. En 2023, 112 professionnels ont participé à ces commissions.

**L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)** : Les prochaines années posent des défis majeurs pour notre système de santé en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques. Une journée d'échanges sur la coopération en santé a été organisée le 16 novembre 2023 par la plateforme ETP de Lorient-Quimperlé de l'association Cap Autonomie Santé. Cette journée a permis d'interroger comment la coopération peut être un levier pour répondre aux enjeux de santé de demain, en mettant en avant des initiatives locales telles que les Semeurs de Santé et le programme Addict Ateliers. Plusieurs aspects de la coopération en santé ont été abordés, tels que le partenariat entre patients et professionnels de santé et l'inclusion des publics les plus isolés. La journée a été un succès, réunissant 175 personnes et mettant en lumière ces pratiques coopératives à travers des ateliers et des conférences, accessible sur le site internet [www.capautonomiesante.bzh](http://www.capautonomiesante.bzh).

Le **Centre de coordination en cancérologie (3C)** les données de l'activité 2023 sont quasiment similaires à celles de 2022. A noter, la nouvelle collaboration avec la CPTS de Quimperlé concernant la prévention du dépistage du cancer colorectal.

Vendredi 26 Avril 2024.

**Pour nous contacter:**

[contact@capautonomiesante.bzh](mailto:contact@capautonomiesante.bzh)

02 97 30 00 00